

Faire face à la corruption au Maroc : difficultés et opportunité

Rabia El Alama
Directeur de programmes,
Chambre de Commerce
Américaine au Maroc

Selon Transparency International, la corruption est définie comme l'une des formes d'abus de pouvoir public ou social pour servir un intérêt privé ou individuel.

La corruption n'est pas un phénomène nouveau. Elle a existé de tout temps et ce, quelle que soit la nature du régime économique et politique des gouvernements. La corruption n'épargne ni les pays du Nord ni ceux du Sud. Elle est pratiquée à l'échelle nationale et internationale, dans le secteur public et privé, et elle touche toutes les facettes de la vie publique, que ce soit la santé, l'éducation, la justice, les élections, les services administratifs en tous genres ou les transactions commerciales et sportives.

Toutefois, la gravité et les domaines touchés par ce fléau diffèrent d'un pays à l'autre selon les dispositifs juridiques en place, les institutions non gouvernementales, le système éducatif et le patriotisme des citoyens. Une chose est certaine, la corruption mine le développement global et surtout démocratique des pays qui en sont victimes.

En analysant l'Indice de perception de la corruption (IPC) mis au point par des organisations internationales, on constate que les pays du Sud ont un taux de corruption plus élevé, ce qui pousse à conclure que la corruption y trouve un terrain propice, du fait de la faiblesse, voire de l'inexistence, d'un

véritable État de droit. Cette faiblesse, qui se traduit par l'absence d'institutions efficaces capables d'établir des règles claires, de veiller à leur mise en œuvre et de sanctionner leur violation, permet à la corruption de s'institutionnaliser et d'imprégner le tissu social.

Des facteurs liés au sous-développement, à savoir, le manque d'éducation et l'ignorance, la pauvreté et la faiblesse du patriotisme et du civisme des citoyens, peuvent également expliquer la corruption.

Malgré le classement réalisé par les organisations internationales, seul le citoyen est capable d'évaluer la gravité de ce fléau. Or, au Maroc, le plus grave est que la corruption fait tellement partie du quotidien des Marocains que bon nombre d'entre eux la considèrent comme un acte normal, voire légitime, de la vie quotidienne.

Souvent, la situation est critique et les faits sont accablants, mais cela n'engendre jamais de mouvement de plaintes de la part des parties lésées, en raison du fort sentiment d'impunité et de peur que la situation se retourne contre les plaignants. Cela explique la rareté des plaintes pour des faits de corruption au Maroc.

Le Royaume du Maroc, qui a fait l'objet de sept enquêtes, recule dans le classement : il est passé de la 45^e place, sous le gouvernement socialiste de

Youssfi, à la 78^e place, sous l'actuel gouvernement des technocrates. Ce classement, qui a été fortement contesté, a donné naissance à une volonté ferme de combattre ce fléau qui freine le développement global du Maroc.

Le Maroc s'est fermement engagé dans la lutte contre la corruption par (1) la ratification de la Convention des Nations unies contre la corruption, qu'il a signée en 2003 ; (2) la mise en place de l'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC) ; (3) le renforcement du rôle des commissions d'enquête portant sur l'argent public ; et (4) l'adoption de lois sur la déclaration de patrimoine des élus.

Il faut également saluer le rôle qu'a joué l'ONG Transparency Maroc, qui a brisé tous les tabous sur la corruption et qui a été à l'origine de la création de l'ICPC, tout en insistant sur son autonomie et son indépendance pour mener à bien sa mission.

Il reste toutefois beaucoup de pain sur la planche, surtout en matière d'information et de sensibilisation. La corruption au Maroc s'est enracinée de façon flagrante chez les citoyens de tout âge. C'est la raison pour laquelle il faut, en plus des mesures ci-dessus, combattre ce fléau à la racine par :

1. L'utilisation de l'école pour enseigner aux enfants à reconnaître leurs droits et leurs devoirs. Les associations des parents doivent participer à cet effort en vue de donner l'exemple à leurs enfants.
2. La mise au point d'un code de « moralisation de la vie publique ».
3. Le renforcement des sanctions pénales et la médiatisation de ces dernières pour dissuader les autres.
4. L'élaboration de codes d'éthique et de bonne gouvernance pour les entreprises publiques, les partis politiques, et même les entreprises privées.

Toutes ces mesures ne sont efficaces que si la lutte contre la corruption est un effort collectif et intégré auquel tout le monde participe, sans exception : les citoyens, l'école, les institutions gouvernementales et non gouvernementales, les partis politiques, les élus et surtout les médias.

Rabia El Alama est une spécialiste du Commerce International. Elle a plus de 15 ans d'expérience en gestion de projets, conseil et assistance à la création d'entreprise, conseil en organization, audit à l'export et plan marketing.

Mme El Alama est Directeur de programmes à la Chambre de Commerce Américaine au Maroc. Elle anime plusieurs conférences et ateliers sur des thèmes tel que: l'environnement des affaires au Maroc, l'investissement dans les pays émergents illustrant le cas du Maroc en Afrique du Nord, l'accord de libre échange Maroc-Etats-Unis, L'exportation vers le marché américain et l'entreprenariat.

Mme El Alama possède un diplôme en finances et un master en Commerce International de l'Institut Supérieur du Commerce et d'Administration des Entreprises (IS-CAE). Elle a également achevé avec succès un stage aux Etats-Unis sur l'entreprenariat dans le cadre du programme ds visiteurs internationaux des Etats-Unis.